

**MD****MED2380 Prescriptions médicales**

[3h+14h exercices] 1 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Cassian Minguet, Dominique Pestiaux (coord.), Daniel Vanthuyne
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Cours magistral et ateliers.

Apprentissage de la rédaction correcte d'une prescription de médicaments et d'un certificat usuel.

Réflexion sur les implications médico-sociales des "prescriptions" dans le contexte de la médecine générale.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Cours magistral et ateliers.

Rappel des données théoriques sur l'application correcte des règles de prescription des médicaments en magistrale et en spécialités (syllabus)

Exercices: affections respiratoires, affections digestives, les douleurs, la dermatologie, thèmes variés, rédaction de certificats de capacité et d'incapacité, rédaction de constats et diverses demandes d'aide.

Apprentissage en séminaires: petits groupes de 25 étudiants environ, animés par un généraliste aidé d'un pharmacien d'officine (donne un reflet du vécu pharmacien), à partir de situations cliniques concrètes décrites dans un syllabus remis aux participants, chaque exercice aborde un thème de pathologie courante.

Les réponses sont élaborées en sous-groupes de 8 étudiants environ.

Chaque sous-groupe propose "une prescription" en réponse au cas clinique présenté et la note au tableau, de façon à procéder à un retour au grand groupe pour la discussion. Lors de la mise en commun, le pharmacien, fait la critique de la forme, le médecin-enseignant la critique quant au fond.

Ainsi s'élabore au cours des exercices de prescriptions une évaluation formative continue.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

La partie théorique doit obligatoirement être suivie avant la partie pratique.

Examen écrit sur la matière du cours magistral:

- syllabus pp. 1 à 12 et annexes.

- matière supplémentaire donnée au cours.

Bibliographie: L. Vanderbeck, La prescription des médicaments, CUMG 2001.

Exercices.

Examen écrit et oral, à livre ouvert, dans le cadre de l'examen global de médecine générale.